



Les Nouvelles Bromeilloises



Numéro 5

MÉMO :

Votre secrétariat de Mairie est ouvert :

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mardi et mercredi de 9h à 12h
- Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

La permanence des Élus a lieu le lundi de 17h à 18h30 ou sur rendez-vous.

Vous pouvez contacter la Mairie au 02.38.33.61.91 ou bien par mail à mairie-bromeilles@wanadoo.fr

Tarifs location de la Salle des Fêtes à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- Bromeillois : 120 €uros
- Personne extérieure : 200 €uros

En plus du tarif demandé, une caution de 300 €uros est requise pour la location ainsi qu'une caution de 30 €uros pour ménage non fait. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.

LE MOT DU MAIRE

Chères Bromeilloises, Chers Bromeillois,

En ce début d'année 2023, mon équipe et moi souhaitons vous saluer chaleureusement.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous portez pour mener à bien la suite de notre programme : la continuité de la rénovation de notre église dont la première tranche concernant la réfection du clocher, de la croix et du coq, a été réalisée au printemps 2021 et la 2nde tranche qui concerne le ravalement de la partie nord et Ouest ainsi que les menuiseries extérieures de la nef est programmé pour l'été 2023.

Les subventions ont été obtenues. Nous attendons l'accord de la DRAC pour signer l'engagement des travaux avec notre architecte M Leriche.

Ce mandat sera aussi l'occasion pour nous de continuer à améliorer la vie de notre village. La réfection des routes et des Hameaux de Mainville et Bainvilliers est en projet. Les espaces verts seront revus et réorganisés. Des améliorations et des aménagements de jeux sont envisagés au stade.

Suite à la reprise de compétence de l'eau en 2026 par la Communauté de Commune du Pithiverais Gâtinais, l'entretien de notre réseau d'eau est plus que jamais d'actualité. Nous continuerons l'amélioration du réseau sur les 3 ans à venir afin d'éviter un surcôt éventuel lors de ce transfert.

Notre eau étant de bonne qualité, une inspection télévisée du forage a été effectuée par Véolia, qui a diagnostiqué un puit encore en très bon état (il date de 1903 avec une profondeur de 108 M, nos anciens travaillaient bien !). Une légère corrosion de la colonne en fer, un peu plus prononcée au niveau de la crépine, a été détectée. Selon le coût, une remise en état avec le remplacement de notre pompe actuelle sera envisagée. Le remplacement des compteurs anciens continuera sur les 2 années à venir. 2 compteurs de secteur seront installés cette année : un à côté du stade pour l'alimentation du hameau de Bainvilliers et l'autre rue du Cogné pour l'alimentation du hameau de Mainville. Cela permettra de déceler des fuites éventuelles sur ces secteurs.

Certaines communes comme Puiseaux et le Malesherbois sont équipées de vidéo surveillance, ce qui risque de déplacer la délinquance dans nos petites communes. Suite aux réunions d'information avec le Colonel de la Gendarmerie et la Préfecture,

une étude est en cours sur le Puiseautin pour l'installation de vidéo surveillance. Des caméras aux entrées des hameaux de Mainville, Bainvilliers et Bromerolles ainsi qu'à proximité de notre salle polyvalente, seraient éventuellement installées pour veiller à la tranquillité de tous. Pour limiter les coûts, le central serait installé à Puiseaux pour les Communes du Puiseautin. Chaque Maire pourra alors se soucier de la quiétude de sa commune.

Afin de diminuer les dépenses énergétiques, le passage en Led de l'éclairage public sur toute notre commune a été effectué. Le changement de convecteurs électriques, l'amélioration de l'isolation des logements communaux et de la salle des mariages est en cours.

Malheureusement, la Covid est toujours présente. Notre quotidien, celui de nos Associations, de nos Enfants, de nos Aînés et de diverses entreprises, a été fortement impacté nous interdisant ainsi de profiter pleinement de moments conviviaux.

Nos festivités et commémorations habituelles ont dû être en comité restreint durant 2 ans.

Malgré ce virus, un comité des Fêtes a été créé. La fête agricole « Bromeilles D'Antan » qui se déroule fin août/début septembre a vu le jour accompagnée d'autres activités comme le parapente, le village de producteurs, la balade en calèche, l'exposition de véhicules anciens, les Pimpons aux 400 cloches, etc.

La partie restauration de cette fête a permis de se retrouver et partager un moment convivial autour d'une table. Je tenais donc à tous vous remercier très chaleureusement pour votre participation ainsi que tous nos bénévoles. Ce fut une bien sympathique journée qui nous a permis de venir un peu plus au-devant de vous tous. **Elle devrait être reconduite cette année, le dernier week-end d'août.**

Une grande mobilisation des Petits et des Grands a permis d'égayer la commune grâce à toutes les décorations de Noël qui ont été mises sur les 3 sapins des Hameaux et sur le grand sapin de la Place de la Mairie. La maison du Père Noël a également embelli notre Bourg.

De nouveaux moyens de communication sur notre commune ont vu le jour : le site internet « bromeilles.fr » et Infopocket vous permettent de vous informer rapidement sur les choses importantes. Le site Facebook « L'écho du clocher Bromeillois » est quant à lui toujours actif. La fibre va être étendue à tout notre village d'ici fin 2023. L'opérateur SFR a commencé ses branchements le 17 janvier, les autres opérateurs (Orange, Free, Bouygues, etc.) suivront d'ici un trimestre.

Notre nouvel Agent Communal, Benoît, nous a rejoint fin 2021 à temps partiel. Il a été accompagné de Franck, un jeune inscrit à la Mission Locale de Pithiviers pour un contrat de formation d'un an. Celui-ci s'étant terminé fin 2022, un autre contrat de formation sera reconduit au printemps avec un nouveau jeune de la Mission Locale.

Je tiens à remercier également nos différentes Associations Communales :

- ✚ la Pétanque Bromeilloise qui vous accueille tous les dimanches matin au terrain de sport,
- ✚ le Club de l'amitié qui se retrouve tous les mardis après-midi à la salle polyvalente autour de jeux de sociétés,
- ✚ l'Association des Chasseurs,
- ✚ le Comité des Fêtes pour toutes les animations.

Je vous rappelle qu'une petite bibliothèque a été créée à l'arrière de la mairie, alors n'hésitez pas à venir emprunter des livres, Annie et Maryvonne vous attendent !



Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux Habitants, que nous sommes heureux d'accueillir à Bromeilles.

Je vous adresse en ce mois de janvier, au nom de tout le Conseil Municipal, tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année



Jean-Luc THOMAS.



Église de Bromeilles

ÉTAT-CIVIL

Naissance : Bienvenue à Ons KHADRAOUI née le 27 juin 2022 et Amalia LAURENT née le 7 juillet 2022.

Bienvenue à Sienna PEDARD née le 30 janvier 2023.

Décès : Nos pensées les plus sincères à Monsieur Gilbert PRUNET, Madame Carmen RAFFARD et Monsieur Armand AUFAURE qui nous ont quittés en 2022.

Une pensée sincère à Madame Josette DESBROSSES qui nous a quittée en ce début d'année 2023.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Le 8 mai, les Bromeilloises et Bromeillois se sont réunis autour du Monument aux Morts pour la célébration de l'Armistice.



Le 5 juin, c'est par un temps radieux que beaucoup d'Administrés accompagnés de leurs familles ou de leurs amis, ont pu découvrir ou redécouvrir, à travers une belle randonnée, les sentiers de Bromeilles. Un jeu de piste et une petite halte gourmande ont agrémentés cette balade. Au point d'arrivée, un barbecue a régalé les papilles de tous ces promeneurs. Un grand merci au Comité des Fêtes de Bromeilles d'avoir organisé cette charmante journée.



Le 14 juillet, après une interruption de 2 ans due à la pandémie, la prise de la Bastille a été fêtée comme il se doit autour d'un apéritif convivial. Une gerbe de fleurs a été déposée au Monument aux Morts.

Liberté



Égalité

Fraternité



Le 4 septembre, le Comité des Fêtes de Bromeilles a une nouvelle fois rassemblé Bromeilloises et Bromeillois pour la brocante de septembre. Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous pour une journée remplie de rires, de sourires et de bonne humeur ! En plus des exposants, les baptêmes en parapente, les balades en poney et le château gonflable ont été très appréciés.

Merci aux Membres du Comité de réunir petits et grands dans la joie et la gaieté.



Le 30 Octobre, le Comité des Fêtes a organisé la célèbre fête d'Halloween pour nos petits bambins. Encore une fois, cette journée magique à enchantée nos petites sorcières et petits sorciers de Bromeilles. Tout le monde a joué le jeu et chacun s'est amusé.



Le 11 novembre, les habitants de Bromeilles se sont réunis autour du Monument aux Morts afin de rendre hommage à nos Soldats morts pour la France.



Le 3 décembre, le Père Noël a fait escale à Bromeilles afin de rencontrer tous nos Chérubins. Après s'être donné rendez-vous sur la Place de la Mairie, une promenade en calèche était prévue pour celles et ceux qui voulaient. Notre grand bonhomme rouge à la barbe blanche a ensuite distribué les cadeaux qu'il avait dans sa grande hotte. Après cette distribution, tous étaient invités pour une fin d'après-midi fun à la base de loisirs de Buthiers. Petits et Grands étaient ravis.



Le 10 décembre, comme chaque année, nos Aînés ont partagé un beau moment de convivialité en se réunissant autour d'un bon repas de fin d'année confectionné par José Martel Traiteur. À la suite de ce merveilleux festin, une jeune fille est venue distraire nos Aînés en leur présentant un petit spectacle de cirque. Jonglages en tout genre, tourne-assiette et diabolos endiablés ont fait la joie du public.



PROJETS RÉALISÉS

Église :

1^{ère} tranche des Travaux réalisés en 2021 :

- ✓ Dépose de la jupe en plomb, d'ardoises et de voliges en partie haute.
- ✓ Reprise du poinçon par enture faite par la découpe des abouts de chevrons et mise en place d'un about de poinçon neuf en chêne assemblé par mi-bois boulonné sur l'existant
- ✓ Couverture en ardoises neuves
- ✓ Croix et coq restaurés et reposés
- ✓ Jupe en plomb restaurée.
- ✓ Pose d'un parafoudre

Éclairage public :

Travaux réalisés en 2021 :

- ✓ Changement de l'ensemble des appliques de l'éclairage public du Bourg et des Hameaux de Bromeilles par des appliques LED
- ✓ Horloges astronomiques installées

Fêtes et Cérémonies :

Travaux réalisés en 2022 :

- ✓ Acquisition de barnums

Services techniques :

Travaux réalisés en 2022 :

- ✓ Acquisition de matériel de voirie électrique
- ✓ Acquisition d'un véhicule utilitaire et d'une remorque

Informations Utiles

FIBRE

Suite à la réunion du 10 janvier dernier, voici quelques infos pratiques concernant la fibre à Bromeilles :

COUVERTURE FIBRE BROMEILLES

166 premiers foyers pourront bénéficier de la fibre

Mainville
Bromeilles
Bainvilliers

Lysseo
Le réseau
Très Haut Débit
du Loiret

XpFibre

Loiret
votre Département

COMMENT CONNAITRE SON ÉLIGIBILITÉ AUX OFFRES FTTH



Pour pouvoir souscrire à un abonnement en fibre optique, il faut :

1. que **le réseau fibre ait été déployé** à proximité de votre logement (logement raccordable)
2. que **l'adresse exacte** soit référencée dans une base de données nationale. Pour différentes raisons, l'adressage (nommage des rues, numérotation des habitations) n'est pas toujours complet dans cette base d'adresses. Les adresses manquantes sont en cours d'identification pour être ajoutées dans la base Nationale – elles seront donc éligibles avec un décalage de quelques mois !
3. qu'un **opérateur commercial ait acheté le droit d'utiliser le réseau Lysseo** pour commercialiser ses offres fibre optique auprès des clients raccordables.
4. que l'opérateur commercial soit prêt techniquement (raccordement de son réseau au réseau Lysseo)

Vous pouvez **tester votre éligibilité** aux offres fibre optique sur les sites des FAI de votre choix (Orange, SFR, Free, Bouygues telecom...) ou sur des sites tels que degrouptest, Ariase ou encore observatoire.francethd

DEGROUPTTEST



LES OFFRES FIBRE OPTIQUE



Pour le grand public :

- FTTH : Offres proposées par les fournisseurs d'accès internet à des tarifs allant de 20 € à plus de 50 €. Ces offres incluent en général l'internet très haut débit (jusqu'à 2Gbits/s), la télé et le téléphone fixe illimité. Ces offres sont sans garantie de débit et sans garantie de temps de rétablissement. Aujourd'hui ces offres sont disponibles sur le réseau Lysseo chez les fournisseurs suivants



Pour les Entreprises et les collectivités :

- FTTH
- FTTH pro : Offres qui s'appuient sur le réseau FTTH (mutualisé). Pas de télé ou de garantie de débit mais une offre avec une garantie de temps de rétablissement (8h). Aujourd'hui cette offre est vendue autour de 100 €/mois
- FTTE : Offres qui s'appuient en partie sur le réseau FTTH (mutualisé) avec la construction de PBO dédiés pour les entreprises. Des offres avec des garanties de débit et des garanties de temps de rétablissement (4h). Les tarifs sont variables en fonction des débits souhaités.



QUEL FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET ET À PARTIR DE QUAND ?



LOIRET FIBRE a publié depuis 2020 un contrat destiné aux différents fournisseurs d'accès à Internet afin qu'ils puissent commercialiser leurs offres en fibre optique auprès des foyers desservis par le réseau Lysséo

A ce jour

SFR, Orange et Bouygues Telecom ont signé ce contrat, et peuvent donc proposer des abonnements fibre optique aux habitants rendus raccordables via le déploiement du réseau Lysséo

Les autres fournisseurs d'accès Internet

Ils peuvent décider à tout moment de signer le contrat d'accès au réseau Lysséo, afin de commercialiser leurs abonnements en fibre optique

Date de commercialisation

C'est le fournisseur d'accès à Internet qui décide de la date à laquelle il ouvre la commercialisation de ses offres fibre optique.

la commercialisation des offres fibre optique commencera :

- Pour SFR, les premiers raccordements peuvent se faire à partir du 17 janvier (Bromeilles) et à partir du 19 janvier (Grangermont et Ondreville)
- Pour Orange, quelques semaines plus tard,
- Courant 2023, pour Bouygues Telecom et FREE



LA COMMERCIALISATION



Canaux de commercialisation

- ✓ Passage de vendeurs à domicile
- ✓ Appel des services de vente des fournisseurs d'accès Internet (FAI)
- ✓ Inscription via les site web des FAI
- ✓ Abonnement en magasins
- ✓ Appel aux services commerciaux des FAI

Délais et coûts

- ✓ RDV d'installation de la fibre dans un délai de 3 semaines maximum
- ✓ Frais de raccordements offerts sur le réseau départemental Lysséo, y compris pour les pavillons

Les offres (à consulter directement auprès des FAI)

- ✓ Débit descendant allant de 500 Mb/s à 10 Gb/s
- ✓ Débit montant jusqu'à 1 Gb/s
- ✓ Abonnements mensuels selon les offres et les opérateurs



LE RDV DE RACCORDEMENT



En immeuble (> 3 logts)

Le technicien **pose une Fibre optique entre le boîtier d'étage et l'appartement.**

Il fera circuler le câble de la fibre sur le palier **en apparent** le long du plafond ou sur une plinthe ou dans une goulotte si existante. Puis il pénétrera dans le logement en réalisant un **perçement discret (6 à 8 mm environ) au dessus de la porte d'entrée** ou en utilisant les gaines techniques si elles sont disponibles, tout en respectant l'esthétique des parties communes et du logement

Le raccordement consiste à installer 1 fibre optique pour relier le logement au réseau fibre depuis le boîtier (PBO) situé dans la rue ou dans les parties communes dans le cas d'un immeuble.

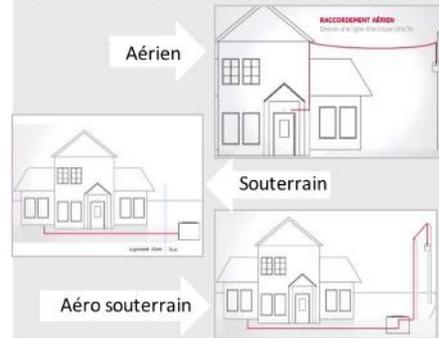
Cela nécessite des travaux (installer une fibre depuis le PBO situé à l'extérieur jusqu'à la pièce principale du logement où se trouve la prise TV).



En maison

Le technicien **pose une Fibre optique entre le PBO extérieur et le logement**

Il y a 3 types de raccordement possibles selon la situation du point de branchement optique :



En cas d'échec pour passer la fibre optique dans le fourreau sur le terrain privé, c'est au propriétaire du terrain de mettre à disposition un fourreau ou d'effectuer la réparation

L'INSTALLATION DANS LE LOGEMENT



Prise optique (PTO)

Le technicien convient avec le client de l'emplacement de la prise optique (en général dans la pièce principale près de la prise TV) et du cheminement de la fibre dans le logement

Le technicien fait circuler la fibre :

- **soit de manière apparente** (par exemple au-dessus des plinthes)
- soit dans des goulottes si elles sont déjà existantes

Le technicien pose la prise optique au mur à l'emplacement convenu avec le client dans la pièce principale

Le technicien fournit les équipements Fibre (Box, décodeur TV, boîtier fibre), les installe et configure la box et le décodeur au domicile du client

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PITHIVERAIS GÂTINAIS

ACCUEIL :

Adresse : 3 bis Rue des Déportés 45340 BEAUNE LA ROLANDE

Téléphone : 02.38.33.92.68

Site internet : www.pithiveraisgatinais.fr

Adresse électronique : contact@pithiveraisgatinais.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

SPANC : Monsieur Laurent WEBER - spanc@pithiveraisgatinais.fr

SOCIAL : L'Assistant social reçoit sur rendez-vous uniquement (02.38.33.92.68)

À Beaune la Rolande les lundis et mardis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, les mercredis de 9h à 12h

À Puisseaux les mardis, les mercredis et les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Au Malesherbois les jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

ENFANCE / ÉDUCATION :

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les écoles maternelles et élémentaires sont gérées par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG).

Ainsi, pour toutes les démarches liées à la vie de l'enfant (inscription à l'école, à la cantine, à l'accueil périscolaire, à l'accueil du mercredi et des vacances), les familles doivent s'adresser au service Enfance Education de la CCPG.

Contact utile :

Service enfance éducation

39 rue Lesesne à Puisseaux

Mail : enfance.educ3@pithiveraisgatinais.fr

Tél. 02 38 34 14 17

Modalités d'inscription :

-  Pour une première inscription : les familles doivent **obligatoirement** retourner le dossier unique de demande d'inscription qui se compose d'une fiche famille et d'une fiche enfant (1 fiche par enfant).
-  Pour un renouvellement d'inscription : les familles doivent retourner la fiche enfant (1 fiche par enfant).

Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la CCPG : www.pithiveraisgatinais.fr
ou à retirer auprès des services de la CCPG.

Une fois votre inscription validée, vous pouvez faire vos démarches en ligne sur le Portail Famille.

Le portail famille permet de gérer ses réservations et/ou annulations, de mettre à jour ses données personnelles, **7j/7 et 24h/24**, il est accessible à partir d'un ordinateur ou de son smartphone sur www.pithiveraisgatinais.fr

Pour les familles qui le souhaitent, les services de la CCPG sont bien entendu à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches.

Tarifs et paiement :

Une attention particulière a été apportée sur les tarifs de la restauration scolaire. Ainsi, selon leur situation financière, les familles payent entre 1 € et 4.75 € le repas.

Le coût minimum réel d'un repas s'élève à 2,29€ mais avec le dispositif de tarification sociale proposée par l'Etat, le tarif minimum est de 1€.

Afin de garantir l'accès à tous les enfants, la CCPG prend en charge 50% du coût de revient minimum.

Quotient familial	Tarifs repas par enfant	Tarifs repas par enfant après application du dispositif d'Etat « cantine à 1 € »	Prix coûtant d'un repas	Participation de la CCPG
< 1000	2,29 €	1€	9.50 €	8,50 €
1001 à 1250	3 €	3 €		6,50 €
1251 à 1500	4 €	4 €		5,50 €
> 1501 et sans QF	4,75 €	4,75 €		4,75 €

Pour bénéficier des tarifs sur la base du quotient familial, les familles doivent impérativement transmettre son numéro d'allocataire CAF ou MSA au service Enfance Education. **L'absence de calcul de quotient familial engendre une facturation des prestations au tarif maximum soit 4,75€.**

Moyens de paiement : optez pour le prélèvement automatique

Le prélèvement automatique est une solution pratique pour payer votre facture. Gratuit, il garantit de payer sans retard, sans courrier, sans démarche et en toute sécurité. Il peut être arrêté à tout moment. Le contrat de prélèvement est téléchargeable sur le site de la CCPG.

ESPACE SERVICES PUBLICS :

Demander une carte grise, effectuer une demande de RSA, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts sur internet... Vous avez besoin d'aide pour faire une démarche en ligne ? Un accompagnement au numérique vous simplifierait la vie ?

À Puisseaux, l'Agent vous accueille et vous accompagne pour vos principales démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique de services publics.

Espace Services Publics

17 bis, rue Saint-Jacques à Puisseaux

Tél. 09 72 61 76 16

- Lundi de 8h15 à 12h
- Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 12h
- Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Vous êtes aidant et vous êtes fatigué voire épuisé ? Le CLIC se tient à votre disposition pour vous rencontrer, échanger sur votre rôle et rechercher, avec vous, des dispositifs pour vous soulager dans votre quotidien. Vous pouvez nous contacter au 02.38.33.92.68

L'ASPA c'est l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

Quoi ? Pour qui ? Pourquoi ?

C'est une prestation mensuelle d'un montant maximum de **916,78 €** pour une personne seule, et de **1423,31 €** pour un couple. Cette allocation est, ce qu'on appelle une allocation différentielle, c'est-à-dire qu'elle vient compléter vos revenus afin que ceux-ci atteignent le montant plafond de 916.78 € par mois.

Par exemple :

Vous percevez actuellement 450 € de retraite. Votre allocation de solidarité aux personnes âgées sera égale à 466.78 € (916.78 € - 450 €).

Les conditions :

- Avoir 65 ans et plus
- Résider plus de 6 mois par an



sur le territoire français

- Avoir des revenus inférieurs au plafond de l'ASPA
- Les démarches sont à effectuer auprès de votre Caisse de Retraite principale.

Attention !

Les sommes versées pour l'ASPA sont **recupérées après le décès** de l'allocataire sur sa succession, si le montant de son patrimoine (valeur de ses biens après déduction de ses dettes/crédits) est **au moins égal à 39 000€**. En dessous de cette somme, il n'y a pas de recouvrement.

Dans vos Espaces France

Services de Beaune-la-Rolande et de Malesherbes, **une conseillère retraite CARSAT tient une permanence un lundi par mois**. Elle peut vous aider à monter ce dossier lors d'un rendez-vous.

Pour toute information ou demande de rendez-vous, vous pouvez contacter le **3960**.

Vous pouvez imprimer librement le formulaire de demande d'ASPA sur le site www.service-public.fr ou venir le demander dans vos Espaces France Services de Beaune la Rolande et de Malesherbes ainsi qu'à votre Espace Services Publics de Puiseaux.

A LA RECHERCHE D'UN MEDECIN

La désertification médicale est un réel problème sur notre territoire et plus largement dans le Pithiverais. Qu'il s'agisse d'un médecin traitant ou d'un spécialiste, il est de plus en plus difficile de pouvoir rencontrer ce type de professionnel sans devoir faire plusieurs dizaines de kilomètres.

Face à cette problématique, les communes et professionnels de santé encore présents



s'organisent et développent les dispositifs de télémédecine sur le territoire.

Bien que cet outil ne puisse pas répondre à toutes les problématiques de santé, il permet à minima de soigner la plupart des maladies, soucis de santé bénins ou courants.

Où trouver une consultation de télémédecine sur le territoire de la CCPG ?

A Beaune la Rolande :

En mairie : un agent vous reçoit et vous accompagne vers une borne de télémédecine sur les horaires d'ouverture de la mairie.

A Puiseaux :

Aux ateliers municipaux route de Grangermont.

Les consultations accompagnées par une infirmière :

A Beaune la Rolande :

Au cabinet infirmier de Ronan RIOU et Coraline GIRARD situé au 11 place du Marché (prise de RDV au 0682030637 ou 0643881012)

A Malesherbes :

A l'espace France Services situé place du Martroy. RDV possible sur site, ou à domicile avec un médecin généraliste ou un spécialiste du lundi au mercredi midi. Prise de RDV au : 07.48.10.03.06

Campagne de dépistage auditif à l'espace France Services à Malesherbes le mardi 19 Juillet de 9h à 12h, vous pourrez bénéficier d'un dépistage auditif gratuit (vérification des conduits auditifs + audiométrie)

Uniquement sur rendez-vous au 07 48 10 03 06.

Vous pourrez retrouver tous les services et formulaires en ligne en vous connectant sur le site de la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais : www.pithiveraisgatinais.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE : « Rémi + à la demande »

**Vous n'avez pas de voiture ou de moyen de locomotion pour vous déplacer ?
Le transport à la demande géré par la Région Centre-Val de Loire existe près de chez vous.**

Le service Rémi + (transport à la demande) est un système de transport souple et adapté pour vous déplacer sur réservation. En fonction de votre commune, on vient vous chercher à votre domicile pour vous conduire vers la commune principale de votre secteur et vous permettre de rejoindre le supermarché, les marchés ou encore les lieux de soins....

Le ticket unitaire est à 3 € par voyage, à régler au conducteur à chaque déplacement.

Pour réserver votre voyage, il vous suffit de téléphoner au **0.806.703.333** (service gratuit + prix d'un appel local) **du lundi au vendredi de 8h à 17h au moins la veille de votre voyage AVANT 12H (le vendredi pour un voyage le lundi).**

Lorsque vous serez sur le serveur vocal :

- Touche 4 pour le service de réservation
- Touche 2 pour le service de cars/navettes
- Touche 4 pour le Département du Loiret.

RECENSEMENT

Pour rappel, nos jeunes ayant 16 ans doivent venir se faire recenser à la Mairie munis de leur pièce d'identité, de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile. Le recensement citoyen est obligatoire.

ATTESTATION D'ACCUEIL

Pour rappel, les timbres papiers pour les attestations d'accueil ne sont plus valables. Vous pouvez télécharger un timbre électronique par internet depuis le site timbres.impots.gouv.fr. Si vous ne disposez pas d'un accès internet, cet achat est également possible depuis les postes en libre service qui sont installés dans les services des impôts des particuliers, trésoreries et services des impôts des entreprises ou bien chez les buralistes.

ENVIRONNEMENT

SITOMAP : Faites bien attention à trier vos déchets, les contrôles du SITOMAP sont fréquents et si le tri n'est pas correct, votre conteneur ne sera pas ramassé. Par ailleurs, les Agents du SITOMAP ne prennent pas les sacs mis à côté des poubelles, et ne relèvent pas les poubelles autres que les bacs autorisés. Attention à ne pas laisser vos véhicules stationnés dans les petites rues, si le camion du Sitomap ne peut pas passer, vos poubelles ne seront pas ramassées.

Horaires des Déchèteries :

Puiseaux : Lundi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 ; Mercredi 13h30 - 17h00 ; Jeudi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 ; Samedi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Malesherbes : Lundi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 ; Mercredi 13h30 - 17h00 ; Vendredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 ; Samedi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

LOI LABBÉ du 6 Février 2014 : Les produits phytosanitaires n'étant plus d'actualité, continuons de désherber nos pas de porte.

NOS AMIS LES ANIMAUX

PERMIS DE DÉTENTION : Si vous êtes propriétaire d'un chien de catégorie 1 ou 2, pensez à le déclarer en Mairie.

Chiens de catégorie 1 : Pitt Bull, Boer Bull

Chiens de catégorie 2 : Rottweiler, Tosa-Inu, Staffordshire Bull Terrier, Américain Staffordshire Terrier.

SÉCURITÉ : Pour la sécurité de tous, il est interdit de laisser vagabonder les chiens dans le village. De plus, lorsque vous promenez vos chiens, merci de bien vouloir ramasser leurs excréments.

VOS COMMERCES AMBULANTS ET ARTISANS À BROMEILLES

-  Boulangerie de Briarres sur Essonne : tous les jours sauf le mercredi et dimanche
-  Poissonnerie : tous les jeudis
-  Epicerie : tous les jeudis
-  Atelier Laurent : menuisier « Des meubles au singulier »
-  Morgane Services animaliers : Pet-sitter

VOS ASSOCIATIONS À BROMEILLES

-  Club de l'Amitié : Présidente Madame Annie NAZE
-  Association de Chasse : Président Monsieur Daniel PERRONNET
-  Le club de Pétanques Bromeilloises : Président Monsieur Christophe RENAU
-  Comité des Fêtes : Président Monsieur Frédéric RICHARD

Une page se tourne avec Philippe !

Philippe a fait son apprentissage chez un paysagiste, Monsieur Frot, à Nemours où il se rendait à vélo puis en mobylette qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige !

Dès son plus jeune âge, Philippe est une force de la nature. Comme il aime à le dire : « *on n'éleve pas les cochons avec de la farine !* », sa pause casse-croûte était garnie de bonnes charcuteries et surtout d'un bon « café-goutte » 😊...

Après son apprentissage, Monsieur Frot a engagé Philippe en tant que paysagiste et jardinier dans son entreprise.

C'est en 1989 qu'il a rejoint la commune de Bromeilles en tant qu' « aide ouvrier professionnel » à temps partiel (Philippe était également à temps partiel sur la commune de Maisoncelles en Gâtinais.), sous le mandat de Monsieur Maurice BOURAT, alors Maire de Bromeilles. Philippe travaillait sur la commune avec son collègue Paul DEVILLIERS. Ce n'est qu'au départ en retraite de Paul que Philippe est arrivé sur la commune à plein temps, délaissant le temps partiel qu'il avait à Maisoncelles pour se consacrer pleinement à Bromeilles.

En 30 années de bons et loyaux services, Philippe a travaillé en collaboration avec 4 Maires successifs : Maurice BOURAT de 1989 à 2001, Arnaud MELLINGER de 2001 à 2015, Thierry DESERVILLE de 2015 à 2020 et Jean-Luc THOMAS de 2020 à 2021, année de son départ en retraite.

Philippe s'est occupé des espaces verts, des petits travaux de voirie, du fleurissement, du cimetière, des préparatifs lors des différentes fêtes communales, des travaux de maçonnerie dans les logements communaux sans oublier l'entretien du réseau d'eau potable que Philippe connaît par cœur ! Il s'est toujours rendu disponible nuit et jour, jours fériés ou week-end pour les réparations de fuites sur le réseau ou bien lorsque qu'il fallait se lever au petit matin pour saler et déneiger car le froid et la neige rendaient les routes de Bromeilles impraticables.

Au delà de ses compétences d'Agent Technique, il faut souligner le dévouement et l'engagement de Philippe auprès de tous les Administrés de Bromeilles. Si une personne avait besoin d'un service, Philippe savait toujours se rendre disponible à n'importe quelle heure de la journée.

Son humilité fait qu'il n'a pas souhaité de médaille ni de pot de départ. Lui rendre ce petit clin d'œil lui fera sans doute plaisir...

Philippe, nous te souhaitons de passer une belle retraite !

Fini le réveil du matin, fini le salage des routes à 5h du matin ou l'arrosage des fleurs à l'aube !
Tu peux maintenant te consacrer à ta nouvelle passion qu'est le train électrique et tout ce qui te fait plaisir !

À très bientôt pour d'autres occasions !!!

Merci à Arnaud MELLINGER pour l'aide apportée dans la rédaction de ce clin d'œil à Philippe.

ÉGLISE SAINT LOUP DE BROMEILLES



Visible de fort loin, l'église Saint Loup domine notre village haut perché sur une colline. Cette position est une constante dans beaucoup de villages environnants du Gâtinais et a donc valu à Bromeilles le joli surnom de "Mont Saint Michel du Gâtinais ».

L'église Saint Loup a été construite entre le 11^{ème} et le 12^{ème} siècle. À l'origine, c'était une petite chapelle absidiale précédée du clocher dans la seconde moitié du 11^{ème} siècle.

La construction du chœur, de l'abside et l'ensemble de la grande nef a été faite au 12^{ème} siècle.

C'est à l'ombre de ce clocher que les Bromeillois des siècles passés, ont été inhumés jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. C'était alors d'usage dans presque toutes nos compagnes. La butte verdoyante qui entoure l'église recouvre toujours les ossements de nos ancêtres depuis des siècles, ce qui incite au recueillement.

Les 17 et 18 septembre derniers ont eu lieu les journées du Patrimoine. L'occasion de découvrir ou redécouvrir notre belle église St Loup.

Le 29 octobre, à l'occasion de la Toussaint, une bénédiction des tombes au cimetière de Bromeilles ainsi qu'une messe ont été organisées par l'Abbé Philippe Boitier. À l'issue de la cérémonie, un moment de convivialité avec le partage de la brioche a été très apprécié de tous.

L'église a également ouvert ses portes en fin d'année pour celles et ceux qui n'auraient pas eu l'opportunité d'y venir. Pour l'occasion, la crèche a été installée.

Un grand merci à Miguel Da Silva pour son investissement et son dévouement lors de ces journées portes ouvertes. Miguel a un projet qui lui tient à cœur : écrire l'histoire du village de Bromeilles, de l'ancien temps, de l'église et des 2 écoles.

Jean-Luc THOMAS



LE SAMEDI 29 OCTOBRE 2022
À L'ÉGLISE SAINT LOUP DE BROMEILLES

CÉLÉBRATION DE LA SAINTE MESSE

17H00 : Rendez-vous au Cimetière de Bromeilles, pour la Bénédiction des Tombes des Défunts.	18H00 : Visite De L'Église Saint Loup commentée
19H30 : Célébration de la Sainte Messe, avec Bénédiction de la Brioche.	Messe Célébrée par le Père Philippe Boitier

À l'issue de la Célébration, venez partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.



BROMEILLES

Quand des parapentes s'envolent au-dessus du Puisseautin

Lors du vide-greniers à Bromeilles, dimanche 4 septembre, les organisateurs ont souhaité offrir la possibilité aux visiteurs d'expérimenter le parapente. Pour l'occasion, l'église Saint-Loup de Bromeilles était également ouverte au public.

Une initiative du comité des fêtes de Bromeilles

Le comité des fêtes de Bromeilles a invité le club les Piafs migrateurs de Villebon-sur-Yvette. Cette dernière a proposé un baptême en parapente moyennant la somme de 20 €. L'association était également présente le samedi 3 septembre pour permettre au plus grand nombre d'essayer la discipline. Sous le soleil, les participants se sont donc succédé, dans la bonne humeur.

Mais comment faire décoller un parapente à Bromeilles ? Bien que situé sur un monticule, la commune ne possède pas les conditions de décollage que l'on peut par exemple retrouver au Puy-de-Dôme. Le club est donc venu avec un drôle d'engin doté d'un moteur de coccinelle et de deux roues qui sont commandées



Quelques foulées avant le décollage pour prendre son élan.

à la demande par le responsable du treuil. En effet, chaque roue peut emmagasiner entre 600 à 1.500 mètres de câbles, lesquels vont permettre l'envoi du parapente. À Bromeilles, ce n'est pas moins de 1.000 m de câbles qui séparent le treuil du point d'envol des para-

pentes. Avec une procédure bien réglementée, tout se fait par talkie-walkie pour les ordres.

Voler en rase campagne

Grâce à cet ingénieux système qui réclame coordination et une course au départ, les vols ont pu durer

de longues minutes en fonction des courants d'air ascendants.

La sécurité est bien évidemment draconienne pour éviter tout incident. Lors d'un vol en solo le matin, le vent a changé brutalement de direction pendant le treuillage. Ce cas de figure



Le treuil, sans lui rien de possible.



Ultimes vérifications avant le décollage.

est très dangereux car l'aile devient perpendiculaire au câble, il a donc fallu sectionner ce dernier. Le pilote l'a ensuite libéré de son côté et s'est posé après un vol bien évidemment très court.

Les Piafs migrateurs se-

ront de retour à Amponville les 24 et 25 septembre lors du vide-greniers.

PRATIQUE. Pour contacter l'association de parapente, rendez-vous sur le site : www.lespiafsmigrateurs/.

BROMEILLES

Travaux de l'église, éclairage led : des projets pour le village

C'est avec un grand plaisir que l'équipe municipale de Bromeilles a pu présenter ses vœux aux administrés, vendredi 27 janvier. Après un retour sur ces deux années, Jean-Luc Thomas, maire de Bromeilles, a évoqué les projets pour 2023.

La deuxième tranche de la rénovation de l'église devrait être réalisée, avec le ravalement des parties nord et ouest et des menuiseries extérieures. Ces travaux sont programmés pour l'été, dès que la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) aura donné son feu vert. La fibre est opérationnelle depuis le 17 janvier pour SFR, elle le sera pour les autres opérateurs d'ici trois mois. La réfection des



Le maire, deuxième à droite, a présenté ses vœux aux administrés.

routes des hameaux de Mainvilliers et de Bainvil-

liers va s'étaler sur la période de 2023-2024. Le passage à

un éclairage led pour des économies et l'amélioration

de l'isolation des logements communaux sont également au programme. À noter aussi un espace rencontre lecture (petite bibliothèque) et informatique. Le maire s'est également exprimé sur le sujet de la vidéoprotection pour limiter la délinquance, le central étant installé à Puisseaux.

Éric Amiard, 1^{er} adjoint du maire, a pris la parole pour informer que 2023 sera placée sous le signe du re-

membrement avec les villes d'Orville, Desmonts et Puisseaux. Ce remembrement permettra d'optimiser l'occupation des sols.

Il a aussi rendu hommage à Philippe qui a œuvré pour la commune pendant plus de 30 ans. Son engagement auprès des habitants, son dévouement pour dépanner à domicile quel que soit l'heure et son devoir du travail bien fait forcent le respect. Il n'a voulu ni médaille, ni pot de départ.

DESMONTS

RECENSEMENT FISSURES DES HABITATIONS. La mairie de Desmonts recense les désagréments dus aux fissures dans les maisons durant l'année 2022. Si vous êtes concernés par ces faits, merci d'en informer la municipalité à l'adresse mail suivante : mairie.desmonts@wanadoo.fr.